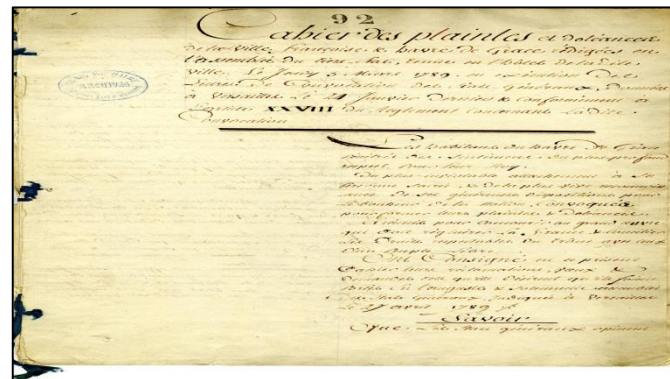


La révolution française

⇒ *La réunion des Etats
Généraux*

Pour faire face au mécontentement du peuple français et aux problèmes de finance du Royaume, Louis XVI organise la **réunion des Etats Généraux**.

Chaque député est donc invité à venir à Versailles, apportant avec lui un **cahier de doléance**, qui reprend les plaintes et les demandes de la population qu'il représente.



*Cette réunion commence donc le **5 mai**
1789.*

*Les **1 139**
députés (270
pour la
noblesse,
291 pour le
clergé et 578
pour le tiers
état) se
réunissent.*

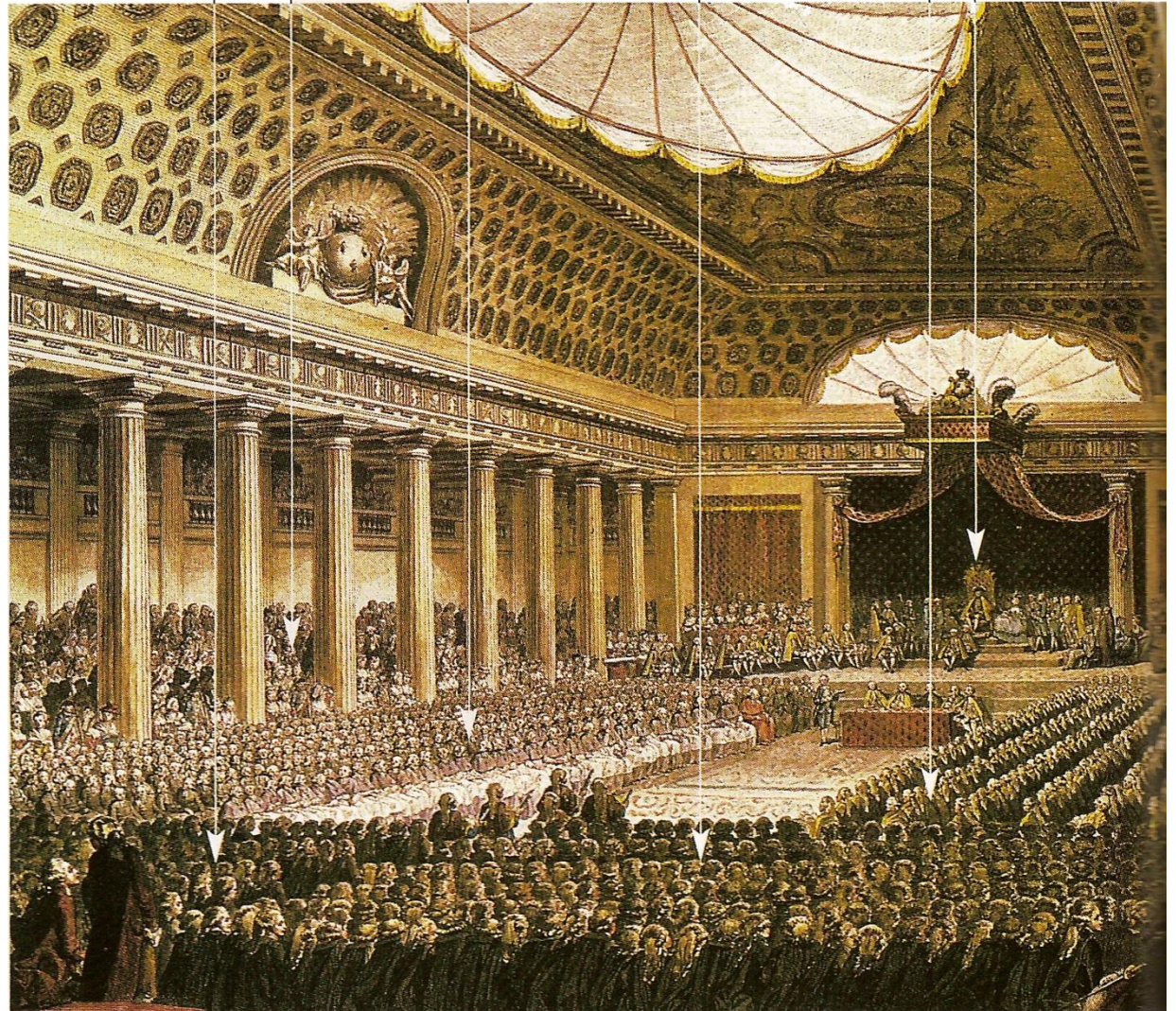
les députés
de la noblesse

les députés
du Tiers État

les députés
du clergé

les députés
du Tiers État

le roi
Louis XVI



*Pendant plusieurs semaines, les députés expriment tour à tour les **doléances** des populations qu'ils représentent.*

*Mais c'est quand il s'agit de **voter** que les problèmes apparaissent...*

Recomptons les députés :

1 139 députés :

- 270 pour la noblesse ;

- 291 pour le clergé ;

- 578 pour le tiers état.

Si l'on additionne les députés des deux ordres privilégiés, cela fait donc

561 députés pour le clergé et la noblesse

contre **578 députés** pour le tiers état.

Noblesse + clergé = 561 députés

Tiers état = 578 députés

*Si le vote se fait à une voix par député, le tiers état est **majoritaire** ! Cela signifie que le tiers état peut voter pour prendre des décisions qui lui conviennent.*

Mais le roi choisit une autre règle pour le vote...

~~Noblesse + clergé = 561 voix~~

~~Tiers état = 578 voix~~

Noblesse + clergé = 2 voix

Tiers état = 1 voix

Le vote ne se fera pas à une voix par député... mais à **une voix par ordre !**

Noblesse + clergé = 2 voix

Tiers état = 1 voix

*Le tiers état est donc **minoritaire** : cela signifie qu'il sera toujours battu par le clergé et la noblesse lors des votes !*

*Beaucoup de députés (du tiers état, mais également de la noblesse ou du clergé) sont **en colère** contre ce système de vote.*

*Le **20 juin 1789**, ces députés en colère se réunissent dans un gymnase.
Ils affirment qu'ils **représentent le peuple**.
Ils se proclament donc **Assemblée Nationale**.
Ils jurent de ne plus se quitter tant que la nation n'aura pas une **nouvelle constitution**.*

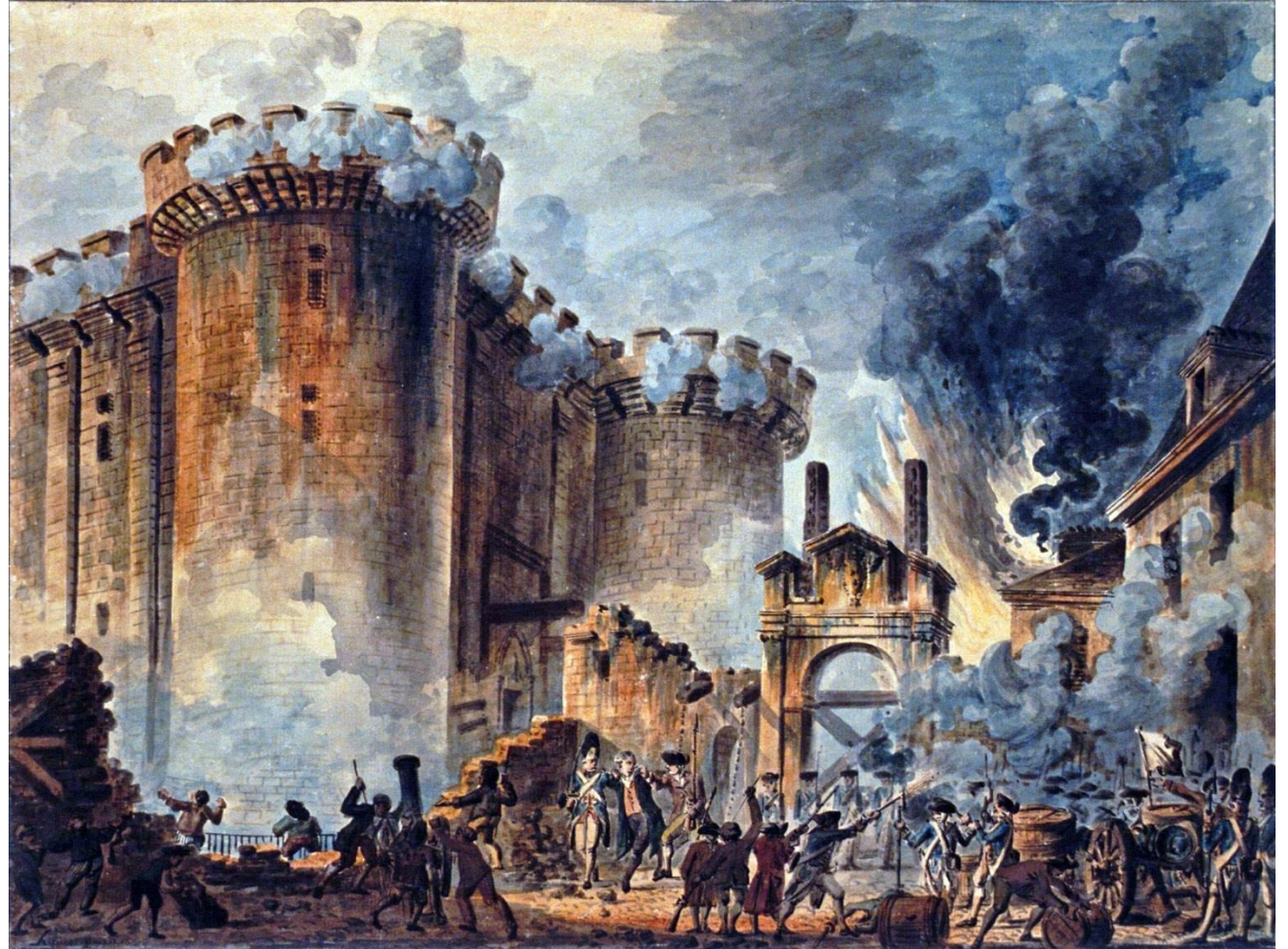
*Cette promesse qu'ils se sont faite s'appelle
le **Serment du Jeu de Paume**.
C'est la première étape de la révolution
française.*



*Pour faire face à ces **contestations** et à la montée de la **colère** parmi le peuple parisien, le roi prend une grave décision : il envoie **20 000 soldats** pour encercler Versailles et Paris, et tenter de remettre un peu d'ordre.*

*La réaction du peuple parisien ne se fait pas attendre : des **émeutes** grandissent dans les rues.*

Le 14 juillet 1789, le peuple parisien pénètre dans une prison et y met le feu. Cet événement s'appelle la prise de la Bastille.



*Le 4 août 1789, l'Assemblée Nationale
décide d'**abolir les privilèges**.*

*Désormais, tous les citoyens seront soumis
aux mêmes droits et aux mêmes impôts.*

*C'est la fin de la société d'**Ancien Régime**.*